

## TARIFS DE LA TAXE DE SEJOUR 2021

### PAR CATEGORIE D'HEBERGEMENT COMMUNE DE GUJAN-MESTRAS

Types et catégories d'hébergement	Tarifs appliqués par personne et par nuit
Hôtel de tourisme 5 étoiles. Résidence de tourisme 5 étoiles. Meublé tourisme 5 étoiles.	1,50 €
Hôtel de tourisme 4 étoiles. Résidence de tourisme 4 étoiles. Meublé tourisme 4 étoiles.	1,10 €
Hôtel de tourisme 3 étoiles. Résidence de tourisme 3 étoiles. Meublé tourisme 3 étoiles.	0,80 €
Hôtel de tourisme 2 étoiles. Résidence de tourisme 2 étoiles. Meublé tourisme 2 étoiles. Village de vacances de 4 et 5 étoiles.	0,75 €
Hôtel de tourisme 1 étoile. Résidence de tourisme 1 étoile. Meublé de tourisme 1 étoile. Village de vacances 1,2, et 3 étoiles. Chambre d'Hôtes.	0,55 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air.	<b>3 % du coût HT de la nuitée par personne. Montant plafonné à 1,50 €</b>
Terrains de camping et terrains de caravanage classés 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacement dans les aires de camping-cars et parcs de stationnement touristique par tranche de 24h.	0,20 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes.	0.20 €

#### **Exonérations :**

- Les personnes mineures
- Les titulaires d'un **contrat de travail saisonnier, employés dans la commune.**
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 10 € par nuit.

**Ces tarifs incluent la taxe additionnelle départementale**